

Commission : *Discipline*
Date : *11 mai 2023*

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	15 04 23	ROULLET FC	3 matches de suspension de terrain avec sursis	Art. 4.4.1 du Règlement Disciplinaire	Club	12 05 23	200€ dont 100€ avec sursis
D1	15 04 23	ROULLET FC	Match à rejouer	Art. 4.4.1 du Règlement Disciplinaire	Club	-	0€
D2	06 05 23	CHAMPNIERS ES	3 matches de suspension	Art. 5 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	08 05 23	37€
D3	06 05 23	ROUILLAC FC	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 05 23	37€
D3	07 05 23	ST FRAIGNE FC	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 05 23	37€
D3	18 03 23	ROULLET FC	5 mois de suspension dont 2 avec sursis	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	20 03 23	350€

D4	07 05 23	ST CYBARDEAUX FC	7 matches de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 05 23	80€
D4	07 05 23	ENTENTE FOOT 16	3 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	08 05 23	37€

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#)

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON